

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL D'ECOLE**

<b>ECOLE :</b> André Gianton Adresse : Boulevard Maréchal Leclerc 06360 Eze	<b>DATE :</b>  07 novembre 2023
--	---------------------------------------

**PARTICIPANTS :**

- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)  
Enseignants : Mmes Pons, Rocchi, Garcia, Teverini, Bogliari, Sinnonio, Bodenes (Mme Redon excusée en congé maladie), Mr Manodritta  
Parents délégués : Mmes Caminel, Colette, Trivellin ; Mr Bellegarde  
Excusés : Mrs Ollivier, Mzoughi, Himschoot, Mme Mansel  
Elèves délégués classe CM2 : Favero Francesco, Bousquiel Tess, Huber Maya, Blache Lino  
Mairie : Mme De La Puente ; Mr Anselmi,

**Ordre du jour du conseil d'école du 07 novembre 2023 :**  
(préparé en conseil des maîtres le 10 octobre 2023)

**Présentation de l'équipe enseignante** et des nouveaux membres

**Rappel du règlement du conseil d'école**

**Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci**

**Remerciements aux partenaires :**

A la Mairie pour la pose de la clim, pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques

A l'APE pour la participation à l'encadrement du cross ELA

Aux nouveaux parents délégués et à la nouvelle équipe de l'APE pour leur investissement dans la vie de l'école

Aux restaurants de Eze: « Château Eza », « La Chèvre d'Or », « Les Terrasses d'Eze », « le Nid d'aigle », « La Taverne d'Antan », « L'autre potes » pour la semaine du goût

Aux pompiers, à la Police municipale de Eze et à la gendarmerie pour leurs interventions pendant la quinzaine citoyenne

**Directives ministérielles :**

**Le point sur les effectifs 2023/2024**

**Evaluations CP, CE1, CE2 et CM1**

**Plan Vigipirate :** rappel des consignes, exercices de sécurité PPMS sur l'année

**Présentation du bilan des comptes** OCCE et demande à l'APE de communiquer son bilan et les bénéfices de la kermesse pouvant permettre de financer des projets pédagogiques

**Sécurité gymnase** : stockage tapis

**Nouvelles demandes matérielles**

Ordinateur portable salle 6 (MS/GS)

Grillage à rehausser cours maternelle côté boulevard

Tables de ping pong + housse + mur d'ardoise côté élémentaire

Demande intervenant : Terry sur l'école

Jouets + coffre côté maternelle

**Présentation des projets pédagogiques** déjà définis par classe ou par cycle :

« Quinzaine citoyenne » : La Banque alimentaire, ELA, « Dangers internet », pompiers, permis vélo

Semaine du goût : du 09 au 13 octobre 2023

Commémoration du 11 novembre : CM2

« Quinzaine développement durable » : toute l'école (vers mars 2023) avec intervention de l'artiste « Sylvian » sur l'école.

**POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :**

Présentation de l'équipe enseignante

Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci

Observation du règlement scolaire et vote de celui-ci

Directives ministérielles

Le point sur les effectifs 2023/2024

Evaluations CP, CE1, CE2 et CM1

Plan Vigipirate

Présentation des comptes OCCE

Sécurité gymnase

Demandes matérielles

Projets pédagogiques

**RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :** *(joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)*

- **Présentation nouveaux enseignants** : Mr Guilberteau va assurer le quart-temps de Mme Garcia (classe de PS le vendredi). Melle Bourges assurera la décharge de Mme Pons directrice (classe de GS les jeudis et 1 vendredi sur 3). Mr Manodritta va assurer les remplacements sur la circonscription de Nice1. Une brigade va être nommée sur la classe de CP pendant le congé maladie de Mme Redon.

Présentation des délégués de la classe de CM2(élus par les élèves de la classe) :

Ils seront porte-parole des élèves de leur classe et de l'école. Certains projets sont évoqués (cahier à idées pendant les récréations pour toute l'école, remerciement pour le cycle voile, protection du toit de l'école (pose filet pour empêcher que les ballons aillent sur le toit), étagère livres dans la cour, environnement (se servir du compost pour entretenir un jardin de fleurs dans la cour), planter un arbre dans un pot (arbre à vœux, à décorer à Noël), opération ramassage des déchets sur les plages du bord de mer avec l'école Les cigales. Nous en discuterons au prochain conseil d'école. Ils seront également référents pour discuter des problèmes en récréation.

Mme De La Puente informe que les bacs de plantation côté maternelle sont abîmés, ils vont en racheter pour les mettre dans la cour maternelle (demande faite lors du dernier conseil d'école).

- **Rappel du règlement du conseil d'école et vote de celui-ci** : (cf PV joint)

Les conseils d'école ont lieu une fois par trimestre et pour une durée de 2 heures

L'ordre du jour est arrêté au moins 8 jours avant la date du conseil d'école, chaque partie fait en sorte de le communiquer aux autres parties.

Toute question ne figurant pas sur l'ordre du jour ne pourra être évoquée lors du conseil d'école

Il est désigné un secrétaire représentant les enseignants, et un secrétaire représentant les parents

N'assistent au conseil d'école que les délégués de parents titulaires. Les suppléants en surnombre n'ont en aucun cas le droit à la parole

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école

La relecture du compte-rendu a lieu en présence du directeur de l'école (président du conseil) et d'un secrétaire de séance.

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance

Désignation des secrétaires de séances : Mmes Garcia et Teverini (enseignante) et Mme Caminel (parent délégué)

- **Observation et vote du règlement intérieur de l'école** (voir délibération jointe)

Lecture du règlement de l'école par la directrice.

➔ Vote des 2 règlements à l'unanimité

- **Remerciements aux différents partenaires** : voir ordre du jour. La directrice remercie également tous les restaurateurs du village pour leur accueil chaleureux pour la journée du goût. Les enseignants et les élèves étaient enchantés. La directrice remercie également tous les parents des classes maternelles pour leur investissement lors des ateliers proposés pendant la semaine par les 3 enseignantes sur le thème « Pour être un bon sportif ». Enfin, elle remercie Mr Sébastien Carbillet, ancien champion du monde de parachutisme et parrain de l'association ELA, d'être venu à l'école lundi 14 octobre pour lire la dictée ELA aux élèves de la classe de CM2 ainsi que « Les chiens guide d'aveugle » pour leur intervention lors de la semaine citoyenne. La directrice informe que la sortie à la caserne des pompiers de Eze a été annulée en raison de l'attentat survenu à Arras, elle sera reportée à une date ultérieure.

Mme De La Puente informe qu'une inauguration avec les familles sera organisée par la mairie pour les travaux faits sur l'école.

- **Directives ministérielles : « une école qui instruit, émancipe et protège ».**

Une priorité absolue : faire de l'école un espace protecteur pour les élèves et les personnels

Lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes (plan PHARE), lutter contre toutes formes de pressions ou de prosélytismes et respect des valeurs de la République (avec possibilité par le DASEN de changer d'école un enfant en cas de danger volontaire et répété, et application de mesures éducatives), protéger les personnels

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages :

Donner la priorité aux savoirs fondamentaux, déployer le plan « maternelle » (bien-être et plaisir d'apprendre, mêmes chances de réussir, apprentissages ambitieux et adaptés au développement de chaque enfant), du CM1 à la 6<sup>ème</sup> pratique régulière de l'écriture (comme la lecture et le calcul), mettre en place la nouvelle 6<sup>ème</sup> (dispositif Devoirs faits avec le PACTE)

Lutter contre les inégalités sociales et scolaires : rechercher une plus grande mixité sociale et scolaire

Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école :

Favoriser des comportements responsables, contribuer à construire une culture de l'égalité et du respect mutuel, participer au combat contre les violences sexistes, veiller à la bonne inclusion des élèves, proposer une éducation artistique et culturelle de qualité, promouvoir la culture de l'engagement des élèves, accélérer l'adaptation de l'Ecole à la transition climatique et écologique)

## Une année olympique et paralympique : contribuer à faire de la France une nation sportive

Déployer les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école élémentaire, placer les jeux olympiques et paralympiques comme fil rouge de cette année scolaire.

Sur la circonscription de Nice 1 : **projet « la flamme olympique »** avec concours de création de la plus belle flamme olympique parmi les 18 écoles de la circonscription, sur le thème de la solidarité, parcours de la flamme olympique gagnante sur les 18 écoles participantes (organisation de journée de cérémonie), exposition de la flamme olympique au musée des sports de Nice en juin 2024.

La directrice informe que c'est l'école André Gianton qui a gagné ce concours, la flamme a été réalisée par les 2 classes de MS/GS de Mmes Pons et Teverini. La flamme sera présente à l'école du 10 au 14 novembre.

### Faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet (« Notre école faisons la ensemble »)

- **Les point sur les effectifs rentrée 2023** : 6 radiations ont été enregistrées à ce jour depuis le mois de septembre (déménagements, départs de familles ukrainiennes). 4 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en début d'année, 1 nouvelle inscription est prévue en novembre 2023 et 2 autres pour septembre 2024. 178 élèves sont actuellement comptabilisés : 58 en maternelle et 120 en élémentaire. Une liste de 22 élèves nés en 2021 a été donnée à la directrice en prévision des inscriptions pour la rentrée prochaine. Cela ferait donc une prévision de 178 élèves pour la rentrée prochaine.

- **Evaluations CP et CE1** : le dispositif d'évaluations a été reconduit cette année par le ministère de l'Education Nationale : fin septembre pour les CP et les CE1 et février/mars 2023 pour les CP. Ont été rajoutées des évaluations nationales pour les CM1 et les CE2 (ces dernières à titre expérimental). Leur but est de mettre en place les dispositifs nécessaires personnalisés, dont l'élève a besoin pour progresser et d'en informer les parents. Les enseignantes communiqueront aux parents les résultats des élèves.

### - **Plan Vigipirate :**

Consignes données en juillet 2023 : Maintien de la posture « Sécurité renforcée-Alerte attentat » (aucun adulte n'est autorisé à rentrer dans l'école sans en aviser la directrice, aucun parent dans l'école : accueil et sortie au portail, éviter les attroupements devant l'école, attention particulière à tout colis ou comportement suspect, un adulte présent à l'entrée de l'école pour accueillir les parents avec vérification d'identité et contrôle des sacs, un référent de sécurité est attribué à chaque école).

Depuis l'attentat d'Arras, le plan Vigipirate est passé en alerte maximum. Pour le moment, les sorties sont maintenues, les événements (fête de la science ou autre...) aussi. Chaque école doit disposer d'une procédure d'alerte vers les autorités académiques et partenaires locaux (boîtiers alarmes pour chaque enseignant sur l'école). Toute menace ou incident doit être immédiatement signalé et donner lieu à la mise en œuvre des mesures de protection et d'accompagnement nécessaires.

Exercices de sécurité : 1 exercice intrusion a été réalisé le 22 septembre en présence de la Gendarmerie d'Eze et de la mairie, 1 exercice incendie a eu lieu le 02 octobre. Il restera à faire 2 exercices incendie et 1 exercice confinement. Le rassemblement se fait dans la cour maternelle pendant les exercices, et sur le parking devant le cimetière si alerte réelle. Les parents peuvent consulter les consignes de sécurité dans la vitrine devant l'école. Un guide parents peut être consulté sur le site de l'IA Nice. 2 PPMS distincts (attentat/intrusion et risques majeurs) ainsi qu'un diagnostic sécurité sont remis à jour par la directrice selon les consignes ministérielles.

La commission de sécurité viendra le 10 novembre pour une visite de contrôle.

- **Présentation du bilan des comptes OCCE** (cf arrêté des comptes du 31/08/2023) de l'école et de l'APE

- **Sécurité gymnase** : La directrice informe que de plus en plus de gros tapis, échelle et blocs en bois sont déposés le long du mur sans sangle ; cela devient dangereux et présente un manque d'espace pour pratiquer les activités sportives avec les élèves. En période d'automne et hiver, les classes élémentaires vont utiliser le gymnase pour le sport tous les jours. Il est urgent de sécuriser le gymnase. Mme De La Puente va contacter l'intervenante « danse et gym » pour l'en informer.

### - **Demandes de matériel :**

Stores en salle 6 → accord de la mairie mais pas avant janvier 2024

grillage à rehausser dans la cour maternelle côté boulevard Maréchal Leclerc → accord mairie : des arbres seront plantés.  
Tables de ping pong + housses + mur d'ardoise côté élémentaire : accord de la mairie pour 2 tables et pour la peinture du mur

Demande d'intervenants extérieurs : en danse sur l'école. Accord de la mairie pour 12 séances par classe (thème : jeux olympiques : danses et sports de différents pays).

Jouets + coffres côté cour maternelle (sur temps de récréation) : accord de la mairie (envoyer la facture à Virginie),

demande de remettre les bandes magnétiques au mur dans les classes (enlevées lors des travaux) et porte manteaux dans les couloirs : accord de la mairie

- **Projets pédagogiques :**

- . « Quinzaine citoyenne » : participation de l'école à La Banque alimentaire (cette année, nous avons récolté 285 kg d'aliments soit 570 repas offerts), ELA (dictée pour les CM2, cross « Mets tes baskets et bats la maladie » pour toute l'école), « non au harcèlement » pour toute l'école par chaque enseignante, « dangers internet » pour les classes élémentaires par Mme Clévier intervenante TICE) , pompiers pour les 3 classes maternelles, permis vélo pour les CM2, « Monde du développement durable » pour les CM1 et CM2. → à voir si le permis piéton est possible pour le cycle 2 (la directrice informe que la gendarmerie de Eze a donné son accord pour faire cette intervention).
- . Semaine du goût : toutes les classes ont participé : dans les restaurants du village (de la GS au CM2) et projet « Pour être un bon sportif » pour les 3 classes maternelles.
- . Commémoration du 11 novembre : CM2
- . Animation sanitaire : « hygiène et prévention » : inscription des classes (GS au CM2) pour accueillir des stagiaires à l'école.
- . « 30 minutes d'activités sportives par jour » : toute l'école. But : rester en bonne santé, lutter contre l'obésité de l'enfant, favoriser développement des capacités motrices.
- . « Quinzaine développement durable » prévue en mars avril 2024 pour toute l'école
- . Projets arts : FAPE 2024 (Festival d'arts plastiques des enfants), décoration des murs intérieurs dans les cours de l'école avec l'aide d'artistes. Mme De La Puente informe que cela est difficile -> à revoir.
- . Projets piscine et voile : cycle voile pour les CM2 et cycle piscine pour le cycle 2, pour la piscine voir avec La Turbie si des créneaux sont possibles.
- . Projet « la flamme olympique » : création de la flamme, concours, parcours de la flamme sur la circonscription, exposition au Musée des sports de Nice en juin 2024. Travail dans les classes sur le sujet.
- . Visites musées

Fait à Eze, le 07 novembre 2023

Le Président  
du Conseil d'Ecole :  
Pascale Pons

Les Secrétaires  
de séance :  
Muriel Garcia et Dorothee Teverini